

SANNOIS

mag

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°233 - AVRIL 2017



**LES RENDEZ-VOUS
DE CYRANO**

**COLLECTE
DES DÉCHETS DU
SYNDICAT EMERAUDE**

**ESPACE PARENTALITÉ :
ATELIER ENFANTS/
PARENTS**

NOUVELLE RÉSIDENCE À SANNOIS



DU 2 AU 5 PIÈCES DUPLEX

EXEMPLE DE 3 PIÈCES



Les Jardins de Cyrano

Réservez
dès maintenant

**en Avant
Première**

06 43 16 39 14

www.jardins-cyrano-prim-arte.com

Une réalisation

Prim'arte



Chères Sannoisiennes,
Chers Sannoisiens,

Je me souviens de ce ministre zélé qui, enivré du parfum délicieux d'une brillante victoire électorale, affirma pompeusement que la France était passée de l'ombre à la lumière...

Un tantinet prétentieuse, cette sentence fit rapidement le tour de la place de Paris.

Elle enthousiasma le camp vainqueur tout en éclaboussant le camp défait d'un mépris somme toute peu républicain.

Les années passèrent ; les nuages s'amoncelèrent ; le soleil se voila ; le

pays retrouva rapidement les contrastes qui font tout son charme et on aurait presque pu penser, alors, que l'espérance folle soulevée par le thuriféraire ambitieux aurait dû céder la place à une sagesse raisonnée.

Rien de tout cela ! Aujourd'hui, encore, à tous les échelons de la politique, on perçoit cette tentation irrépressible de faire accroire à nos concitoyens que demain, dès demain, tout ira mieux : les routes seront plus belles, l'échec scolaire sera vaincu, l'économie florissante abattra le chômage, dormez, rêvez, bonnes gens, le soleil point à l'horizon.

En fait, les processus de progrès ou de régression sont lents, très lents.

« Cette tentation irrépressible de faire accroire à nos concitoyens que demain, dès demain, tout ira mieux »

Et en ce qui concerne la régression, cette lenteur est dangereuse car elle contribue à ce que l'on s'habitue. L'innommable devient alors la norme plus ou moins acceptée par une population anesthésiée par un pouvoir politico-médiatique surpuissant.

Des lycéens dotés d'armes lourdes détruisent leur lycée. Un détail...

Un délinquant récidiviste blesse un policier, échappe à la prison et nargue ostensiblement la force publique. Un détail...

Des centaines de milliers de jeunes sortent de nos écoles sans posséder les bases des savoirs fondamentaux. Un détail...

Nos autoroutes ne sont plus entretenues. Un détail...

Je pourrais continuer la liste comme un chemin sinistre qui nous conduit à l'abîme.

Or, si rien n'est inéluctable, il est essentiel de dire à nos concitoyens que le chemin du progrès est escarpé, que le ciel chargé de nuages lourds ne s'éclaircira pas par enchantement et qu'en mai 2017, quoi qu'il advienne du vote citoyen, la France ne passera pas de l'ombre à la lumière... Et inversement.

Bien cordialement à vous,

Bernard Jamet
Maire de Sannois

SANNOIS MAG Magazine municipal de la ville de Sannois

MAIRIE DE SANNOIS • BP 60088 • 95111 Sannois
TÉL. : 01 39 98 20 00 • www.ville-sannois.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Jamet

4 RETOUR EN IMAGES

6 MA VILLE

Quartiers / Commerces

- La vie de nos quartiers
- Concours Villes et Villages Fleuris
- Collecte des déchets du Syndicat Emeraude

Solidarité

- Les animations seniors du C.C.A.S.
- Les associations seniors
- Le chiffre du mois
- Espace parentalité : des ateliers parents / Enfants
- Le printemps des apprentis

Jeunesse

- Forum des loisirs d'été

11 DOSSIER

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

14 CULTURE & LOISIRS

- Le budget municipal, un document important pour l'histoire de la ville
- Fête de la Musique
- Les rendez-vous de l'EMB et de la MLA
- Les rendez-vous de la Médiathèque
- Chasse aux œufs au Moulin
- Les rendez-vous du Centre Cyrano
- Nouvelle exposition au Musée Utrillo-Valadon

18 SPORTS

- Roxane Fournier écrit un nouveau chapitre de sa carrière

20 CITOYENNETÉ

- Les élections présidentielles et législatives
- Nouvelle procédure pour les demandes de cartes d'identité
- Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

21 VOS ÉLUS

20 VOS RENDEZ-VOUS

22 TRIBUNES LIBRES

24 INFOS UTILES

RÉDACTEUR EN CHEF : Richard Malvasio
RÉDACTRICES : Lamia Mustafa, Mylène Allard
CONCEPTION / RÉALISATION : L'Atelier Rouge
IMPRESSION : RPS Repro
PHOTOS COUVERTURE : © Fotolia / dim4ik69

DIMANCHE 20 FÉVRIER

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DU TRAVAIL

Les diplômes d'honneur du travail ont été remis à 21 Sannoisiens répartis selon 4 catégories : argent, vermeil, or et grand or.



JEUDI 30 MARS

JE DIS JAZZ

Le centre Cyrano proposait un afterwork jazzy avec le groupe Doctor Jazz Quintet.

VENDREDI 24 FÉVRIER

PIÈCE DE THÉÂTRE LIT D'EMBROUILLES

Au centre Cyrano se jouait la pièce de théâtre Lit d'embrouilles avec les comédiens Danièle Gilbert, Anthony Dupray et Loïse de Jadaut.



SAMEDI 25 FÉVRIER

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION SANNOIS D'HIER À AUJOUR'HUI

Animée par Madame Denise Bobard-Paulard, la conférence avait pour thème « De la Marseillaise, aux airs populaires sannoisiens en passant par la Madelon ».

SAMEDI 4 MARS

REMISE DE PRIX DES CONCOURS DE DESSINS AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

31 enfants ont été primés au concours de dessin organisé dans le cadre de l'exposition temporaire « Intimisme » des artistes Bernard Vercruyce et Brigitte Vasseur.



DIMANCHE 5 MARS

BARBARA ET L'HOMME EN HABIT ROUGE

Le centre Cyrano proposait un spectacle musical unique, Barbara et l'Homme en Habit Rouge qui reprenait un répertoire de vingt chansons et des extraits d'interviews données par Barbara.



SAMEDI 11 MARS

ICI ON JOUE

La Médiathèque proposait un moment convivial autour des jeux de société.

DU 14 AU 19 MARS

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION SANNOIS D'HIER À AUJOURD'HUI

Cette exposition retraçait les différentes opérations militaires menées en 1916 et 1917, avec la vie des civils, à l'arrière et la vie quotidienne à Sannois, d'après les documents de l'époque.



SAMEDI 19 MARS

COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU DU 19 MARS 1962

Madame la Sous-Préfète, Monsieur le maire et ses élus ainsi que plusieurs associations d'anciens combattants se sont réunis à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc au Mémorial départemental d'Afrique du Nord.

LA VIE DE NOS QUARTIERS

QUARTIER

BROCANTE DU 8 MAI DU QUARTIER PASTEUR

L'association organisatrice de la Brocante du 8 Mai ayant été dissoute et l'organisateur ayant cessé son activité, **la brocante du 8 mai n'aura pas lieu.**

MARCHE DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

Samedi 29 avril
Parking Cyrano
9 h à 18 h

Marché de l'Art et de l'Artisanat organisé par la SOMAREP



ANIMATION PÂQUES AU MARCHÉ

Jeudi 13 et Dimanche 16 avril
À l'occasion des fêtes de Pâques, les commerçants distribueront des œufs en chocolat aux enfants.



JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Dimanche 30 avril à 11 h
La population et les associations militaires sont invitées à se joindre à la Municipalité pour rendre hommage aux victimes de la Déportation et aux Héros de la Résistance.
Rassemblement de toutes les organisations participantes devant la stèle des F.F.I., place du souvenir français
Rue Felix et Roger Pozzi.

FÊTE DE LA NATURE ET DES FLEURS

Samedi 6 mai
Parvis de l'Hôtel de Ville et au square Mermoz
9 h à 18 h

Le printemps est là, il est temps d'embellir son jardin ou son balcon ! Des commerçants, des artisans, des associations, des producteurs vous proposeront tous les produits nécessaires au fleurissement, à la décoration, au bien-être. Des animations pour petits et grands sont également prévues sur le parvis et dans le square Jean Mermoz où les enfants de 3 à 13 ans retrouveront les poneys.



CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS : LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES !

Les beaux jours reviennent, il est temps de vous inscrire au concours 2017 « villes et villages fleuris ». Chaque année, le concours récompense les Sannoisiens participants qui embellissent leurs jardins, balcons, terrasses et commerces et qui contribuent ainsi au fleurissement de la ville.

POUR PARTICIPER, C'EST TRÈS SIMPLE

Remplissez un bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie et téléchargeable sur le site : www.ville-sannois.fr

Inscription jusqu'au 31 mai



LES COLLECTES DE DÉCHETS ÉVOLUENT DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2017



Le Syndicat Emeraude met en œuvre un nouveau schéma de collecte incitant davantage à la réduction et à la valorisation des déchets et à la maîtrise des coûts.

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POUR SANNOIS

LE VERRE

La collecte de verre en bacs s'effectuera une fois par mois, (au lieu d'une fois par semaine auparavant). Le Syndicat Emeraude a distribué mi-janvier des bacs roulants de 120 litres aux habitants vivant en pavillon pour remplacer la petite poubelle verte de 35 litres. Ces bacs offriront une capacité de stockage adaptée à cette nouvelle collecte mensuelle et seront plus aisément manipulables.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Dès à présent, la collecte des ordures ménagères aura lieu une fois par semaine pour les habitants vivant en pavillon. Cette diminution de fréquence est compensée par la mise en place d'une collecte de déchets végétaux.

NOUVEAU! LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Cette nouvelle collecte, dédiée aux habitants du pavillonnaire, sera mise en place une fois par semaine, de mars à fin novembre. Elle sera effectuée via les bacs de 240 litres, qui ont été distribués mi-janvier.


Pour diminuer les quantités de déchets végétaux présentés à la collecte et produire un fertilisant naturel et gratuit, le Syndicat Emeraude propose également d'acquérir des composteurs à prix préférentiels.

LES ENCOMBRANTS

Enfin, dès le 1^{er} mars, les encombrants seront collectés une fois par mois pour les habitants qui vivent en pavillon et pour l'habitat collectif.


Plus de renseignements : www.syndicat-emeraude.com

LÉGENDES

 **ORDURES MÉNAGÈRES**
Collecte à partir de :
- Collectifs : 16 h
- Pavillons : 19 h




































 **VERRE**
Collecte à partir de :
- Collectifs : 16 h
- Pavillons : 19 h

 **PAPIERS / EMBALLAGES RECYCLABLES**
Collecte à partir de 5 h 30, les bacs sont à sortir la veille au soir.

 **VÉGÉTAUX**
Collecte à partir de 5 h 30, les bacs sont à sortir la veille au soir.

 **ENCOMBRANTS**
Collecte à partir de :
- Collectifs : 16 h - Pavillons : 19 h

AVRIL

	Pavillons	Collectifs de +50 logements	Collectifs de - 50 logements et autres producteurs
Sam 1			
Dim 2			
Lun 3			
Mar 4			
Mer 5			
Jeu 6			
Ven 7			
Sam 8			
Dim 9			
Lun 10			
Mar 11			
Mer			
Jeu 13			
Ven 14			
Sam 15			
Dim 16			
Lun 17			
Mar 18			
Mer 19			
Jeu 20			
Ven 21			
Sam 22			
Dim 23			
Lun 24			
Mar 25			
Mer 26			
Jeu 27			
Ven 28			
Sam 29			
Dim 30			

LES ANIMATIONS SENIORS DU C.C.A.S.

MERCREDI 19 AVRIL

CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons-nous autour d'un café ou d'un thé **de 16h à 17h30 à la Maison de quartier Pasteur** (attention changement d'horaire été) - **Entrée libre.**

JEUDI 27 AVRIL

CONFÉRENCE « VOYAGE AUTOUR DU MONDE : LA FRANCE »

Nous n'essaierons pas ici de tout dire de l'histoire de Paris, mais d'aider à comprendre son organisation générale : pourquoi la ville est-elle ainsi faite ? Comment l'histoire lui a-t-elle donné son aspect actuel ?

Une remarque préalable s'impose : Paris est à la fois **une très vieille ville** et une **très vieille capitale**. Une très vieille ville, car Lutèce est fondée au I^{er} siècle avant JC, on pense aujourd'hui que la ville gauloise préexistante n'était pas à l'emplacement de Paris, mais à celui de Nanterre et une très vieille capitale car elle devient la capitale du Royaume franc, puis de la France, très progressivement, entre le VI^e et le XII^e siècle. On peut donc dire qu'elle est capitale depuis plus de mille ans.

À 15h au Centre Cyrano - Entrée libre.

MERCREDI 14 JUIN

SORTIE « UNE JOURNÉE À REIMS »

Découverte des ateliers de fabrication et du savoir-faire artisanal de l'usine des biscuits Fossier. Déjeuner dans un restaurant et visite guidée de la Cathédrale Notre-Dame de Reims.

Inscriptions et règlements au C.C.A.S. : les 25 et 26 avril de 9h à 12h (nombre de places limité).

Tarif et renseignements au C.C.A.S.



© DR

LES ASSOCIATIONS SENIORS

L'ACCUEIL SANNOISIEN

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

15, avenue Damiette ou au 07 70 80 28 33 ou sur accueil.sannoisien@orange.fr
Permanences les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.

JEUDI 6 AVRIL

L'ÈURE AU FIL DU LIN

À Routot, nous vous proposons une visite commentée de la coopérative «Terre de lin», des ateliers de filatures et tissages. Après le déjeuner, visite guidée de l'écomusée où vous pourrez confectionner des poupées ou des coussins à emporter. En fin de journée, vous dégusterez un goûter normand.

Réservation à compter du 28 Février.

Prix Adhérent : 85€ / Non-Adhérent : 100€ transport compris.

LES VACANCES DE LA VIE

RENSEIGNEMENTS : 01 30 25 22 40 ou au 06 22 96 57 94 - francis.gravelat@free.fr - 93, boulevard Charles de Gaulle. Permanence tous les jeudis de 15h à 18h à la brasserie le Moulin à Café, 66 bd Charles de Gaulle.



© DR

SAMEDI 22 AVRIL

UNE JOURNÉE DANS LE LOIRET

Découverte de Briare en petit train touristique, bords de Loire, passage sous le pont-canal, centre-ville...

Déjeuner-croisière avec navigation sur le pont canal et passage de plusieurs écluses • Visite guidée du musée des Deux Marines et du pont-canal. Entrez dans le monde fascinant de la marine de Loire et des canaux • Visite du cave et dégustation des vins du Coteau du Giennois à Ousson – sur - Loire.

Tarif : 80 € transport compris.

DU SAMEDI 13 AU DIMANCHE 21 MAI

VOYAGE EN ALSACE

Les inscriptions sont ouvertes.

LES CHIFFRES DU MOIS

217 personnes se sont présentées

pour la collecte de sang organisée au centre Cyrano les 11, 12 et 13 mars derniers.

Un grand merci à tous les donateurs pour leur générosité !

ESPACE PARENTALITÉ : DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS

En 2016, pour la première fois, l'Espace Parentalité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposait divers ateliers et animations sur le thème « Etre parents, une aventure » et s'inscrivait ainsi dans la dynamique du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) du Val d'Oise. Fort de cette expérience, le C.C.A.S., en partenariat avec la Médiathèque intercommunale André Cancelier et la Maison des Loisirs et des Arts, invite les parents à participer à des ateliers destinés aux très jeunes enfants.

ATELIERS MASSAGE

Le contact peau à peau est essentiel pour le bien-être et le bon développement de bébé. A travers le massage, vous communiquez avec lui, l'apaisez, lui apportez détente et réconfort. Lors de cet atelier, découvrez les gestes essentiels d'une méthode enseignée par un ostéopathe. Un moment privilégié qui favorisera l'éveil sensoriel de votre bébé.

Pour les enfants âgés de 4 mois à 1 an accompagnés d'un parent. Durée 1 h 15 – 8 places par atelier.

Samedi 17 juin à 15 h et à 16 h 30 à la Médiathèque A. Cancelier. Inscription obligatoire à l'Espace Parentalité : 01 39 98 20 44 - Rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville - Ateliers gratuits

ATELIERS D'ÉVEIL MUSICAL

La participation à un atelier d'éveil musical permet à l'enfant de découvrir une grande variété de sonorités par l'utilisation de nombreux instruments. L'enfant écoute, touche, joue avec les instruments, ressent des émotions, du plaisir avec la musique. Il découvre la relation entre le son et le mouvement et appréhende le monde à travers l'exploration des sons. Deux séances seront animées par une musicienne professionnelle spécialisée dans la Petite Enfance.

Pour les enfants âgés de 12 mois à 3 ans accompagnés d'un parent. Durée 1 h – 8 places par atelier. Samedi 8 juillet à 10 h et à 11 h à la MLA. Inscription obligatoire à la Maison des Loisirs et des Arts : 01 34 11 30 78. - mla.sannois@wanadoo.fr 24, rue Victor Basch - Séances découverte gratuites

LE PRINTEMPS DES APPRENTIS 2017

230 JEUNES CONCOURT POUR LE TITRE RÉGIONAL «UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE» !

L'occasion pour ces jeunes en formation dans des lycées et centres de formation par apprentissage (CFA) de présenter leur réalisation dans l'un des 30 métiers manuels évalués ce jour-là. 120 professionnels, dont une grande partie de Meilleurs Ouvriers de France, sont mobilisés dans les différents jurys. Ce concours, « Un des Meilleurs Apprentis de France », met en valeur sous l'angle de l'excellence les formations professionnelles et l'apprentissage comme véritables outils d'insertion professionnelle.

Samedi 22 avril 2017 de 14 h à 18 h 30

MONTRER L'EXCELLENCE DES ÉLÈVES ET APPRENTIS

Les épreuves régionales Ile-de-France rassembleront 230 œuvres de jeunes inscrits dans 35 lycées et centres de formation par apprentissage (CFA) franciliens.

Ces évaluations régionales se dérouleront au cœur des établissements professionnels d'Apprentis d'Auteuil à

Sannois. Seront ainsi représentées plus de 30 filières de formation : menuiserie, installation sanitaire, serrurerie métallerie, peinture en carrosserie, signalétique... Cinq épreuves, impliquant 30 candidats, auront également lieu en direct dans les disciplines professionnelles suivantes : installations électriques, vente, travaux paysagers, productions horticoles, fleuristerie.

Au terme de cette journée, le jury décernera :

- Les médailles départementales (bronze, argent, or) qui seront remises lors de cérémonies ultérieures dans chaque département (le 16 mai à la Mairie de Sannois pour les médaillés des établissements valdoisiens),
- Les médailles régionales (argent, or) qui seront remises à la Mairie de Paris en septembre pour les médaillés des établissements franciliens.

Les lauréats qui obtiendront une médaille d'Or régionale pourront ensuite participer aux épreuves nationales afin de décrocher le titre de « Un des meilleurs apprentis de France ».



AGENDA

- **Dimanche 23 avril de 14 h à 18 h :** l'exposition des œuvres reste ouverte au public - **Entrée libre**
 - **Vendredi 21 et lundi 24 avril de 8 h 30 à 16 h 30 :** Visites de groupes pour les écoles, collèges et lycées sur inscription.
- Établissement saint-Jean - Rond-point de la Tour du Mail - Sannois**

PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ ...

Samedi 22 avril se tiendra le Forum des loisirs d'été à l'école Henri Dunant. L'occasion de découvrir tout ce que la Ville proposera à vos enfants et adolescents cet été. Retrouvez-nous au Forum des loisirs d'été !

LES SÉJOURS ÉTÉ

Organisés par le service jeunesse, plusieurs séjours seront proposés aux enfants et adolescents de 5 à 17 ans : équitation, nature, mer, montagne, sports ...

L'occasion de passer de super vacances et de se faire de nouveaux amis.

Les inscriptions se feront sur place lors du forum du samedi 22 avril. N'hésitez à poser toutes vos questions auprès des responsables des structures des accueils de Loisirs qui seront présents. Le programme détaillé des séjours d'été sera prochainement à votre disposition en Mairie et en ligne sur le site de la ville.

Dépêchez-vous, les places sont limitées !

Forum des Loisirs d'été :

Hall Ecole Henri Dunant de 9 h à 12 h

Renseignements

Service Enfance et Jeunesse
01 39 98 20 70

MERCREDI 17 MAI « SI T SANNOISIEN » GRAND RENDEZ-VOUS RÉSERVÉ AUX 11-17 ANS

Voici la première édition du SI T SANNOISIEN, rallye citoyen dans la ville.

Les collégiens et lycéens Sannoisiens (ou scolarisés dans les collèges sannoisiens) âgés de 11 à 17 ans sont invités à participer à cette superbe journée sportive et instructive.

Cette course d'orientation urbaine par équipe a pour but de vous faire découvrir ou redécouvrir votre ville, sous forme de jeu. À vous accompagner pour explorer ses curiosités et ses richesses, mais aussi à apprendre à vous situer sur un plan et rencontrer les représentants des institutions situées sur le territoire.

Chaque équipe sera constituée de 6 jeunes et d'un encadrant.

Vous répondrez à un questionnaire portant sur différents thèmes plus variés les uns que les autres, en passant par des points de contrôle à travers la ville.

PRÊT À RELEVER LE DÉFI ?!

Les 3 meilleures équipes seront récompensées (Bons d'achats, places de cinémas, places de bowling...)

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles dans les collèges et les structures jeunes.

Renseignements et inscriptions :

Point Accueil Jeunes Espace Prat :

4 - 6 rue François Prat

01 39 80 84 47

Mardi 14 h - 18 h / Mercredi et vendredi

9 h - 12 h / 14 h - 18 h / Jeudi 10 h - 12 h

/ Samedi 14 h - 18 h

Maison de Quartier Petit Beaubourg :

Rue de la Sabernaude

01 34 11 30 81

Mercredi et Samedi : 14 h - 18 h

À retourner au PAJ Prat ou à la Maison de Quartier Petit Beaubourg jusqu'au mardi 9 mai inclus.



© Fotolia / BillionPhotos.com

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

La relance de l'investissement désormais possible



LAURENT GORZA
ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES

L'Etat français traverse une crise financière profonde et durable, avec une dette s'établissant à 2 160,4 milliards d'euros au 3^e trimestre 2016, soit 97,6 % du PIB, se classant au 7^e rang des pays les plus endettés de l'UE. Le Président Hollande avait annoncé devant le 99^e congrès des maires en juin dernier, une « diminution de moitié de l'effort financier demandé aux communes et aux intercommunalités en 2017 », dans le cadre du programme de 50 milliards d'économies prévu sur la période 2015-2017. Les collectivités ont vu leur dotation chuter de près de 3,7 milliards d'euros en 2015 et 2016, avant une baisse du même ordre prévue en 2017, afin de tenter de ramener le déficit public de la France sous 3 % du PIB.

L'effort demandé aux collectivités est une nouvelle fois considérable. Il requiert de notre part une maîtrise cohérente et responsable des dépenses de fonctionnement, pour prétendre ainsi aux investissements détaillés dans les orientations budgétaires 2017.

En finir avec le contentieux de la cuisine centrale et les emprunts toxiques, qui empêchaient toute marge de

manœuvre, a constitué les deux objectifs majeurs que la Majorité municipale s'était fixée dès son arrivée en avril 2014. Trois années d'efforts, de choix budgétaires difficiles et de restrictions nous permettent désormais de sortir de l'économie du sacrifice, pour aborder la seconde partie du mandat avec une politique d'investissement ambitieuse et tournée vers l'avenir, sans hausse de la fiscalité locale.

Inscrits dans un Plan Pluriannuel d'Investissement de plus de 18 M€ sur 4 ans, les axes du budget portent notamment sur l'extension des groupes scolaires Pasteur et Gambetta, la reconfiguration du préau de l'école Jules Ferry, la rénovation urbaine et les aménagements de voirie, la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier intégrant la maîtrise de l'énergie, la qualité écologique de l'air intérieur et l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

Fidèles à nos engagements pour les Sannoisiens, ces orientations budgétaires s'inscrivent dans une dynamique forte pour l'activité des entreprises locales et un cadre de vie embelli pour ses habitants.

Le débat sur les orientations budgétaires 2017 s'est tenu lors de la séance du Conseil municipal du jeudi 2 mars dernier, permettant à Monsieur le Maire Bernard Jamet, d'affirmer sa volonté de rigueur relative aux axes financiers, mais également de mener une politique de relance de l'investissement, désormais envisageable grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée.

Malgré un contexte économique national morose, un taux de chômage très élevé et des contraintes financières liées à la baisse des dotations de l'Etat, l'équipe municipale affiche de l'ambition quant aux orientations budgétaires 2017, résultant notamment d'efforts sur une gestion prudente et optimisée de la dette. Désormais admissible à l'emprunt, la Ville de Sannois peut envisager une politique d'investissement nécessaire à l'évolution de la Commune et à l'intérêt des Sannois. Pour la première fois depuis 2013, le montant des dépenses d'équipement est supérieur au montant du remboursement

du capital, montrant ainsi l'intérêt des élus de la Majorité à relancer les travaux pour la Ville.

Toutefois, le levier de l'emprunt ne sera pas actionné en 2017.

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

Les résultats estimés 2016 : le projet de Budget primitif comprend la reprise des résultats 2016, avec notamment l'excédent de fonctionnement qui permettra d'équilibrer la section de fonctionnement 2017, sans avoir recours à une augmentation de la fiscalité :

Sections	Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser	Real + RAR
Investissement				
Dépenses	17 799 994,18	15 721 028,65	1 344 147,43	17 065 176,08
Recettes	17 799 994,18	14 095 766,93	97 241,23	14 193 008,16
Résultats d'investissement		-1 625 261,72	-1 246 906,20	-2 872 167,92
Fonctionnement				
Dépenses	47 036 100,81	39 717 962,53		39 717 962,53
Recettes	47 036 100,81	49 262 341,83		49 262 341,83
Résultats de fonctionnement		9 544 379,30	0,00	9 544 379,30
Soldes		7 919 117,58	-1 246 906,20	6 672 211,38

EXTENSION DES GROUPES SCOLAIRES PASTEUR ET GAMBETTA

Deux axes centraux mobilisent les énergies dans le cadre de cette relance de l'investissement : la voirie et l'éducation. Pour ce dernier thème, deux projets dans les groupes scolaires de Pasteur et de Gambetta débiteront cette année. Il s'agira, pour le groupe scolaire Gambetta, de la démolition du CLSH (centre de loisirs sans hébergement) « Les Coccinelles », de la création d'un CLSH mixte pour les 3/11 ans, d'une extension de 6 classes (3 maternelles et 3 élémentaires), et de la démolition-reconstruction du réfectoire.

Pour le groupe scolaire Pasteur, il sera procédé à une extension du réfectoire et à la création d'un espace dédié au périscolaire (3 / 11 ans), qui pourra accueillir entre 120 et 140 élèves.

Le programme de ces deux projets devrait être livré pour la rentrée 2019, les travaux de démolition débiteront en juillet 2017.

Pour ce qui est des travaux de la voirie, il est prévu la création d'une voie entre la rue Damiette et la médiathèque, les aménagements autour du projet de l'Eglise, de la Sabernaude et de Coutif.

LA SORTIE DU CONTENTIEUX DE LA CUISINE CENTRALE

Lors de la séance du Conseil municipal du 26 mai 2016, il a été autorisé à Monsieur le Maire la signature d'un protocole transactionnel avec les sociétés Crédit Foncier et Unifergie, mettant un terme au contentieux de la Cuisine centrale. La Ville a obtenu une remise de près d'un million d'euros sur les intérêts capitalisés depuis 2000, et a réglé en 2016, 1,8 M€ correspondant aux provisions déjà effectuées. Le solde de la dette (1,2 M€) sera lissé sur les exercices budgétaires 2017 et 2018, le budget communal n'aura donc plus à supporter une provision du risque, les plus importantes s'étaient élevées à 2 M€ en 2013 ! La Ville retrouve la pleine possession du bien à l'issue de l'acte administratif autorisé par le Conseil municipal du 19 janvier dernier.

Le même Conseil municipal du 26 mai 2016, a autorisé Monsieur le Maire à signer un protocole transactionnel avec la CAFFIL, SFIL et DCL, afin de mettre un terme définitif aux différends qui les opposaient, et d'aboutir à un accord transactionnel pour le refinancement des deux emprunts structurés éligibles au fonds de soutien.

MISE EN PLACE D'UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Cette programmation prévoit, pour les trois prochaines années, une modernisation de certains bâtiments communaux, notamment dans le cadre de l'ADAP (Agendas d'accessibilité programmée), dépenses obligatoires à effectuer dans les cinq ans.

SCHEMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER

La municipalité va se doter d'un schéma directeur de l'immobilier, dont la vocation visera à dresser l'inventaire du patrimoine de la Commune, et les diagnostics qui lui sont liés (travaux de remise en état, accessibilité, consommation énergétique, amiante, etc), afin de travailler sur les meilleurs scénarios d'optimisation des bâtiments.

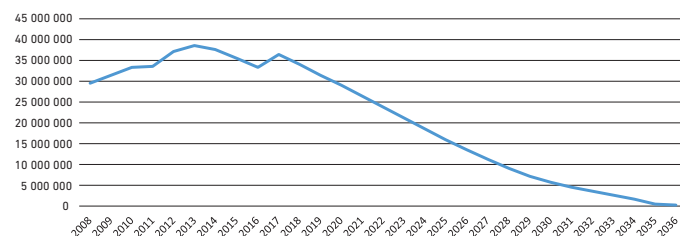
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Afin de rester à un niveau d'actualisation de son fonctionnement qui réponde aux exigences technologiques, et afin de toujours mieux servir ses administrés, la municipalité engage des investissements à la hauteur de ses besoins. À ce titre, le schéma directeur des systèmes d'information en cours d'élaboration, pour la période 2017 - 2020, prévoit pour cette année 0.37 M€ en applications métier et matériels.

LES TAUX DE LA FISCALITÉ N'AUGMENTENT PAS

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale annonce dans ses orientations budgétaires 2017, que le taux des taxes d'habitation et des taxes foncières ne subira pas de hausses. La loi de Finances 2017, qui présente les recettes et les dépenses de l'État, prévoit toutefois, dans le cadre de son actualisation, un renforcement qui impactera les ménages à hauteur de 0,4 %.

La dette depuis 2008 (encours)



L'encours de la dette est passé de 31,29 M€ en 2008 à 33,33 M€ au compte administratif 2015 soit 1 233 € / habitant contre 1 109 € / habitant pour les communes de même strate. La sortie de l'emprunt structuré E/CHF (Franc Suisse) réalisée en 2016 a entraîné une augmentation de cet encours (+5,78 M€)

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET

Le projet de budget reprend les restes à réaliser de la section d'investissement mais également les résultats, selon l'organisation présentée dans le tableau ci-dessous :

Libellés	Dépenses 2017	Recettes 2017
Fonctionnement		
Propositions nouvelles	39 532 496,30	32 863 117,00
Reprise excédent		6 669 379,30
Fonctionnement n-1		
TOTAL Section	39 532 496,30	39 532 496,30
Investissement		
Propositions nouvelles	9 875 471,00	9 872 638,92
Restes à réaliser n-1	1 344 147,43	97 241,23
Déficit d'investis n-1	1 625 261,72	
Affectation partie résultat fonctionnement n-1		2 875 000,00
TOTAL Section	12 844 880,15	12 844 880,15
TOTAL Budget	52 377 376,45	52 377 376,45

EN CONCLUSION

La gestion engagée par l'équipe municipale actuelle permet à la Ville de revenir à une situation financière saine et de mener les investissements nécessaires à l'optimisation de la qualité des services rendus à la population. Pourtant, le budget 2017 va s'inscrire dans un contexte national contraint, obligeant la municipalité à poursuivre sa rigueur en matière de gestion.

Les élus de la majorité ont opté pour des orientations budgétaires qui préconisent une relance de l'investissement, priorisant les thèmes de l'éducation et de l'aménagement de la voirie. Parallèlement, la municipalité reste fidèle à ses engagements, et décide de poursuivre le gel des taux de la fiscalité locale, afin de ne pas amputer le pouvoir d'achat des Sannoisiens.

LE BUDGET MUNICIPAL, UN DOCUMENT IMPORTANT POUR L'HISTOIRE DE LA VILLE

Le budget municipal, ce document voté tous les ans par le conseil municipal, n'est pas qu'un recueil des dépenses et recettes prévisionnelles de la commune, c'est aussi un outil important pour écrire son histoire. En effet, son contenu nous informe sur toute l'activité de la ville : sa vie, son organisation, sa gestion... Ainsi, quelles que soient les opérations programmées (achat de nouveaux terrains, construction de bâtiment, construction d'une nouvelle route...), s'il en résulte une dépense ou une recette, nous en aurons une trace dans le budget.

SANNOIS EN 1917 VU PAR SON BUDGET

Prenons l'exemple du budget de la ville il y a 100 ans. Sa lecture nous apprend que la ville prévoit des recettes stables (81.061 F) pour l'année 1917 alors qu'elles étaient en augmentation constante avant 1914 et qu'elles le seront de nouveau à partir de 1919. La vie municipale y apparaît comme en pause. En effet, les dépenses extraordinaires (investissements) se résument au remboursement des emprunts contractés avant la guerre, les subventions municipales aux associations se sont arrêtées, le budget alloué aux fêtes et cérémonies est réduit à sa portion congrue et seules les dépenses obligatoires (traitement des salaires, entretien des bâtiments et de la voirie, aide aux nécessiteux...) sont effectuées. Ainsi, l'étude d'un tel document nous éclaire sur le caractère difficile de cette année 1917, en pleine Première Guerre mondiale.

Ci-contre : Page de garde du budget de 1917
Archives municipales, cote 1L13

Document handwritten in French, titled 'Budget de la Commune de Sannois Exercice 1917'. It lists the population as 6168 habitants and details the 'Principal des Contributions directes'.

Principal des Contributions directes	
Contribution foncière = Propriétés bâties	18 615 ..
Contribution foncière = Propriétés non bâties	4 433 ..
Contribution personnelle-mobilière	35 918 ..
Contributions des portes et fenêtres	13 280 ..
Contribution des patentes	2 701 80
Total	81.061 80

FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

La ville lance un appel à candidatures pour des artistes bénévoles qui souhaitent participer à la fête de la musique à Sannois, mercredi 21 juin de 15h à 23h.

Date limite pour les dépôts de dossier de candidature: Mardi 25 avril 2017.

Renseignements auprès du service culturel au : 01 39 98 20 67



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMB

CONCERTS

POP ROCK TALISCO + INÛIT

Avec son second album, Capitol Vision, Talisco a sorti les griffes et durci le ton. L'heure est à l'affirmation : guitares cinglantes, cordes métalliques, jamais mécaniques, soufflantes électro et hymnes indie-pop... Il revient de son périple américain marqué au fer rouge, à l'image du titre qui ouvre l'album « A kiss from L.A » ... Très mélodiques, les compositions du groupe nantais InÛit sont à la frontière entre électro traditionnelle et techno instrumentale. Qu'elle soit lascive ou plus emportée, leur musique trouve sa force dans son énergie magnétique et son talent pour la fusion des genres et des instruments.

Samedi 8 avril - 20 h 30
Tarifs : 9 / 12 / 16 €

CHANSON ROCK ROMAIN HUMEAU + 3 MINUTES SUR MER

Romain Humeau, également leader d'Eiffel, revient aujourd'hui au-devant de la scène avec Mousquetaire#1 nouvel album solo, qui sera suivi d'une seconde partie à paraître l'an prochain. Romain a choisi d'aller piocher dans tout ce qu'il s'était plus ou moins interdit jusqu'à présent. Les guitares ont laissé place

aux claviers omniprésents, et certains textes sont chantés en anglais. Le tout dégage une saveur de pop british du meilleur effet ! Le trio 3 minutes sur mer a fait son apprentissage sur les rives de la chanson française. Influencé par Dominique A ou encore Tortoise, le groupe revient aujourd'hui avec un nouvel Ep Catapulte.

Vendredi 21 avril - 20 h 30
Tarifs : 10 / 14 / 18 €

ROCK GARAGE THE SONICS + LYSISTRATA

The Sonics ne se présentent pas... Ils sont l'âme du rock garage sixties. En 1965, ils ont marqué toute une génération avec Here Are the Sonics, album mythique dont les légendaires « The Witch » ou « Psycho » sont issus. Saxo perçant, voix énervée, guitares saturées, ils ont donné l'impulsion à des générations de rockers et ont fait naître le punk. Le génie du groupe tient à sa musique sans contrôle qui inspire encore tant de groupes garage tel que Ty Segall ou Thee Oh Sees. Aujourd'hui, quarante-huit ans plus tard, ils reviennent avec un album largement acclamé par la presse et les médias. Lysistrata développe un rock instrumental et stellaire où la finesse comme la pesanteur sont de mise. Naviguant entre post-rock, noise et math-rock, leur univers prône la liberté

sonique et le lâcher-prise, le tout enrobé de cris et de poésie errante.

Vendredi 28 avril - 20 h 30
Tarifs : 10 / 16 / 20 €

RAP ROMEO ELVIS + COLUMBINE + GROS MO



Avec le jeune rappeur Bruxellois Roméo Elvis, la voix grave caresse un beat qui claque. Découvert avec le tube Bruxelles Arrive, il débarque aujourd'hui avec son premier EP Morale accompagné de Motel, producteur et véritable machine à instruer. À peine âgés de 20 ans, les membres du collectif rennais Columbine produisent eux-mêmes leur musique comme leurs vidéos et prônent une autonomie totale. Porté par Lujipeka et Foda C, le collectif sort un deuxième opus, Enfants Terribles, qui paraîtra le 21 avril.

Samedi 29 avril - 20 h 30
Tarifs : 4 / 8 €*

* dans la limite des places disponible au tarif Sannois - 25.

TOUS À LA MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS !

LA MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS (MLA) CONTINUE DE DYNAMISER SON OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE À L'APPROCHE DES BEAUX JOURS !

Après les **stages des vacances de Pâques à destination des 3 à 15 ans**, les adultes ne seront pas en reste avec **des stages de calligraphie et d'encadrement** qui auront lieu une fois par mois entre avril et juin. Contactez la MLA pour plus d'informations et venez découvrir le talent qui sommeille en vous !

Concernant les activités, **il reste encore quelques places si vous souhaitez vous inscrire au dernier trimestre**. Vous pouvez également venir faire un **cours d'essai** afin de trouver l'activité que vous souhaitez pratiquer pour la saison 2017/2018.

Le samedi 24 juin, entre 14 h et 19 h, vous êtes invités à « **la fête de la MLA** » ! Au programme de cette manifestation : **ateliers découvertes, démonstrations, expositions, spectacles et possibilité de se préinscrire pour la rentrée prochaine**.



Et pour cet été, la MLA proposera **des stages du 8 au 13 juillet pour des enfants dès l'âge de 1 an ainsi que pour les adolescents et les adultes**. Le programme détaillé sera disponible à partir du mois de mai.

L'équipe de la MLA se tient à votre disposition pour tout complément d'information.
Renseignements au 01 34 11 30 78

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 12 AVRIL À 15 H 30

PROJECTION D'UN FILM D'ANIMATION

À partir de 7 ans .

Gratuit sur réservation au :

01 39 81 80 17

MERCREDI 19 AVRIL À 10 H 30

COMPTINES ET FORMULETTES

Pour les **enfants jusqu'à 3 ans** accompagnés d'un adulte.

Réservation au 01 39 81 80 17 dans la semaine précédant l'animation (places limitées).

MERCREDI 19 AVRIL À 16 H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires.

Pour les 3 / 6 ans

Entrée libre

MERCREDI 26 AVRIL À 16 H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires.

À partir de 6 ans

Entrée libre

MERCREDI 26 AVRIL À 9 H 30 ET À 10 H 30

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte.

LAEP du Moulin

1 rue Maurice Bertrand



CHASSE AUX ŒUFS AU MOULIN

Comme chaque année, les cloches de Pâques feront escale au Moulin Historique pour ravir petits et grands. Pas moins de 1 000 œufs seront cachés autour un peu partout.

DES ANIMATIONS SERONT PRÉVUES TOUT AU LONG DE L'APRÈS-MIDI

- Chasse aux œufs avec deux parcours différents : pour les 3/5 ans et les 6/8 ans, accompagnés de leur famille.
- Atelier de pâtisserie décorative où chaque enfant pourra repartir avec son sablé décoré à l'effigie des fêtes de Pâques,
- Remise de diplôme de petit-chef pour la décoration des sablés.

Ces animations sont gratuites et réservées aux Sannoisiens.

Réservation obligatoire au :

01 39 98 21 44 dans la limite des places disponibles.

Dimanche 16 avril 4 sessions :

14 h 30 / 15 h 30 / 16 h 30 et 17 h 30

Moulin de Sannois

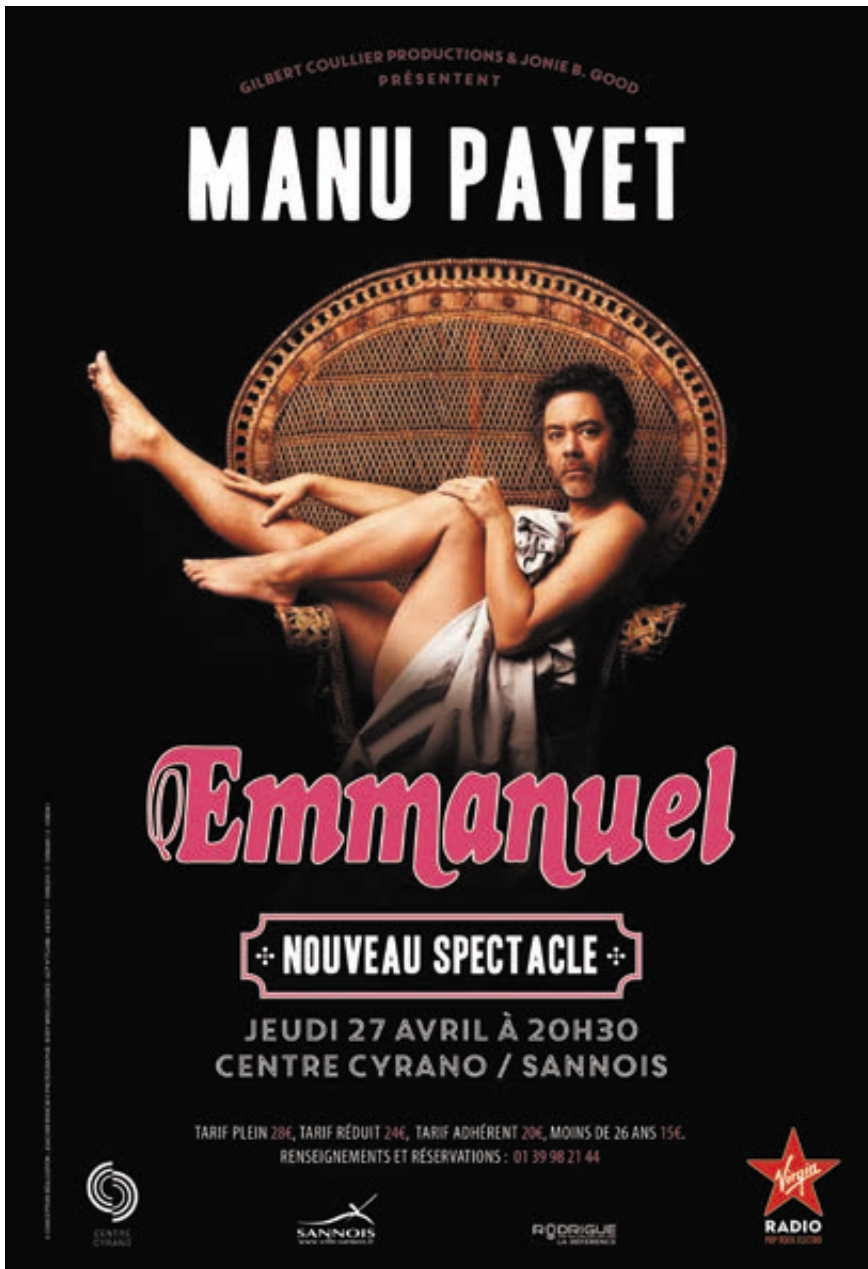
RÉOUVERTURE DES VISITES AU MOULIN

L'hiver étant passé, le Moulin rouvrira ses portes.

Dimanche 2 avril de 14 h à 19 h.

Renseignements au 01 39 98 21 44.

LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE CYRANO



HUMOUR

EMMANUEL de Manu Payet

Gilbert Coullier Productions

Mise en scène et avec : Manu Payet

Manu a fait la misère à son petit frère en lui faisant croire qu'il était d'une autre planète et qu'il avait des pouvoirs. Manu s'est fait surprendre par son père avec une fille à moitié nue dans sa chambre d'ado. Manu s'engueule. Manu est jaloux. Manu boit trop à l'anniversaire de son pote. Manu déteste aujourd'hui encore son prof d'espagnol de 4ème. Manu a un chien. Manu a sauvé son couple en démarrant une série télé...

Et Manu, enfin de retour, va tout raconter.

Judi 27 avril à 20 h 30

Tarifs : 28 / 24 / 20 / 15€ pour les - 26 ans

JEUNE PUBLIC

OPÉRA VINYLE

Dans le cadre du Festival

« Les p'tites oreilles »

(programme bientôt disponible)

Direction artistique et jeu :

Pascal Vergnault

Texte et mise en scène :

François Parmentier

Un DJ marionnettiste propose une découverte originale et ludique du monde de l'opéra en 33 tours. Dans un décor de projection d'ombres sur écran, elles nous racontent une histoire d'amour entre un barbier et une diva qui a perdu sa voix et qui disparaît mystérieusement. L'amoureux transit part alors à la recherche de cette dernière, sillonnant

les disques vinyles, de la chaude Séville à l'enfer gelé sur les traces du Roi Arthur.

Mercredi 10 mai à 15 h - À partir de 3 ans

Tarif adulte : 7 € / Tarif enfant : 5€

AFTERWORK

JE DIS JAZZ

Carole Perera Quartet



Batterie - Yves Nahon;

Contrebasse - Simon Teboul;

Claviers - Côm Minh Pham;

Voix - Carole Perera

Carole Perera chante un jazz haut en couleurs sonores. Elle met sa voix au service d'une musique qui résonne en elle et cherche avant tout à toucher les âmes.

Judi 20 avril à partir de 20 h

Entrée libre

Restauration payante sur place

MUSIQUE

THÉ DANSANT

ORCHESTRE D'ALEXANDRA PARIS

Venez danser sur des airs de valse, de salsa, de tango, de rock, de disco... dans une ambiance très conviviale ! Passionnés de danse, soyez assurés de passer un après-midi festif.

Mardi 25 avril à partir de 14 h 30

Tarifs : 13 / 11 / 9€

Restauration payante sur place

LES CONFÉRENCES DE CYRANO

LE CINÉMA À SANNOIS : CINÉMA AMATEUR ET PROFESSIONNEL

Les tournages à Sannois : en amateur et en professionnel par la conférencière Madame Denise Bobard-Paulard en collaboration avec le Centre Audiovisuel Cinématographique Sannoisien.

Samedi 29 avril à 15 h

Entrée libre

EXPOSITION « ENVOLÉE »

Venez découvrir au Musée Utrillo-Valadon, l'exposition de Jean SOYER, peintre abstrait lyrique et de LoR, sculptrice de fil d'acier martelé.

CONCOURS DE DESSIN

Vous avez jusqu'au 9 mai pour déposer vos dessins sur le thème «Envolée». La remise de prix aura lieu le samedi 20 mai à 15h. Les artistes seront présents au Musée dimanche 23 avril.



SPORTS

ROXANE FOURNIER ÉCRIT UN NOUVEAU CHAPITRE DE SA CARRIÈRE

La native de Soisy-sous-Montmorency (25 ans) et licenciée du PAC95 a lancé sa saison lors de la 9^e édition de Omloop Het Nieuwsblad sous la tunique de sa nouvelle équipe Fdj-Nouvelle Aquitaine-Futuroscope.



PREMIÈRE FRANÇAISE ET 25^E MONDIALE

La Valdoisienne fait partie des leaders de cette formation appelée à briller au sein du gotha mondial. « **C'est une fierté de porter ce maillot et je me sens bien dans ce groupe où l'ambiance entre nous est excellente, apprécie déjà la 25^e (et 1^{re} Française) du classement mondial Uci qui vient d'effectuer un stage en Espagne.**

Douze jeunes femmes composent le collectif soutenu par la loterie nationale selon le souhait de sa Pdg, Stéphanie Pallez, très engagée sur le développement du sport féminin. C'est dans d'excellentes conditions que Roxane Fournier s'élancera sur les routes avec l'objectif de briller. « **J'espère être performante dès le début de la saison, dit celle qui a fait des études en Staps. Je vise une manche du Women World Tour et il y a de belles opportunités sur certaines arrivées au sprint. Le Championnat d'Europe au Danemark figure également parmi mes objectifs.** »

ELLE DOIT BEAUCOUP AU PARISIS AC

Après avoir découvert le cyclisme à l'âge de 9 ans à l'initiative de son père, Roxane Fournier a fait ses classes au Parisis AC jusqu'à 18 ans. « **Le Pac a été le premier étage de ma réussite** », explique celle qui a toujours une licence dans ce club. Ses qualités de sprinteuse se mettent en évidence dès son arrivée dans le peloton professionnel en 2012. Créditée de cinq victoires, dont deux en 2016, elle s'est aussi classée 6^e du championnat du monde sur route en octobre dernier à Doha (Qatar). De quoi nourrir beaucoup d'espoirs pour l'avenir. « **Si on est à la 6^e place, on peut, un jour, franchir la ligne en première position** », lui a d'ailleurs lancé Thierry Braillard, le secrétaire d'État chargé des sports, lors de la présentation de l'équipe. Épaulée par de solides coéquipières, comme l'Australienne Shara Gillow et la Néerlandaise Roxane Knetemann, fille de Gerrie, champion du monde en 1978 et vainqueur de dix étapes sur le Tour de France, Roxane Fournier semble avoir toutes les cartes pour réussir.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

- Un électeur absent, ou dans l'impossibilité de se déplacer dans son bureau de vote, peut donner procuration à un autre électeur.
- L'électeur absent est le mandant.
- L'électeur qui vote à sa place est le mandataire.
- La procuration peut être établie tout au long de l'année.
- Mandant et mandataire doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.
- La procuration est en principe établie pour une élection donnée, soit pour l'un des deux tours, soit pour les deux tours de scrutin. Toutefois, à la demande du mandant, elle peut être établie pour une durée maximale d'un an.

OÙ FAIRE SA PROCURATION ?

En ligne

vous pouvez remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer en deux pages distinctes et l'apporter à une autorité

habilitée (tribunal d'instance, commissariat de police ou gendarmerie).

Au guichet d'une des autorités habilitées

- Le tribunal d'instance – 5 Square Jules Ferry – 01 39 81 01 38 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15.
- Le commissariat de police – 44 Bld Charles de Gaulle – 01 34 11 81 81 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

QUEL DÉLAI ?

Il convient que la procuration soit établie dans un délai tel que celle-ci puisse parvenir à la Mairie la veille du scrutin.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE VOTE ?

Le mandataire devra se présenter le jour du scrutin au bureau de vote. Il ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Le mandant conserve toujours la possibilité de voter lui-même s'il se présente dans le bureau de vote avant son mandataire.

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ

DEPUIS LE 1^{ÈRE} MARS, LES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (1^{RE} DEMANDE OU RENOUVÈLEMENT) S'EFFECTUENT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Prise de rendez-vous au : 01 39 98 20 90

TOUS LES JOURS : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30
SAUF LE SAMEDI MATIN.

Afin de simplifier et d'accélérer votre démarche en mairie, complétez votre pré-demande :
<https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr>.

La procédure : après avoir créé votre espace sur le site, remplissez votre pré-demande en ligne, validez votre dossier.

Vous recevez un récapitulatif sur lequel figure un numéro et un QR code.

Notez ce numéro qui vous sera demandé en mairie ou imprimez votre récapitulatif.

À noter : Merci de vous présenter 10 minutes avant l'heure du rendez-vous avec un dossier complet, originaux et photocopies (si la demande est effectuée avec un formulaire papier).

TOUT RETARD OU TOUT DOSSIER INCOMPLET FERA L'OBJET D'UN REPORT DE RENDEZ-VOUS

À savoir : Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables **15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans** sans démarche à accomplir.

Pour les mineurs, la durée fixée à 10 ans, reste inchangée.
Délais de délivrance : À l'approche de l'été ou des périodes de vacances scolaires, les délais d'obtention peuvent s'allonger. Aussi, n'attendez pas le dernier moment pour demander votre titre d'identité en mairie.

Depuis le 22 février, la mairie agit sous l'autorité du Centre d'Expertises et de Ressources Titres (CERT) attaché à la Préfecture de Versailles, qui peut demander des pièces complémentaires afin d'effectuer les vérifications qu'il jugerait nécessaires. La délivrance de la carte d'identité est donc soumise aux délais d'instruction et de validation du dossier par le CERT et des délais de fabrication et d'acheminement.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Insee réalise jusqu'au **29 avril 2017**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger

prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions de l'accueil que vous lui réserverez.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SANNOIS

SE SONT PRONONCÉS

EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 MARS 2017

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Budget primitif - Budget annexe du service assainissement.
- Budget annexe primitif 2017 Stationnement payant – régie municipale à autonomie financière.

ÉCONOMIE

- Gratuité d'occupation du domaine public pour la Fête de la Nature et des Fleurs.
- Revalorisation des tarifs 2017 – Délégation de service public marché Cyrano.

SANTÉ

- Convention de mise à disposition d'un bureau dans les locaux du centre médico-social de Sannois au profit de la CPAM du Val D'Oise.
- Contractualisation avec les mutuelles et ou les associations de santé et ou les concentrateurs de mutuelle assurant la gestion du tiers payant auprès des praticiens du CMS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Conseil d'administration collège Jean Moulin – Modification du délégué suppléant de la Ville.

ASSOCIATIONS

- Subventions de fonctionnement aux associations et aux établissements publics communaux.

FINANCES

- Budget principal primitif 2017.

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Les permanences de Monsieur le Maire et des élus de la Municipalité se feront **uniquement sur rendez-vous, tous les jeudis. Ces rendez vous permettront** de réduire le temps d'attente mais aussi de répondre au mieux à vos problématiques. En effet, dorénavant vous rencontrerez les adjoints au Maire en fonction de leur délégation.

Pour cela, il vous suffira de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Cabinet du Maire au 01 39 98 21 48 ou au 01 39 98 21 47 du lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Urbanisme : Laurence Trouzier-Évêque entre 18 h et 18 h 30

Social / Santé / Petite enfance : Mme Jacquet-Fournier entre 17 h et 18 h 30

Sécurité / Stationnement : Jean Virard entre 17 h et 18 h 30

Population : Nasséra Abdelouhab entre 17 h et 18 h 30

Commerces et artisanat : Daniel Vaudatin entre 17 h et 18 h 30

Culture : Véronique Beltran Prats entre 17 h et 18 h 30

Scolaire : Blandine Gallois entre 17 h et 18 h 30

Travaux / voirie : Claude Williot entre 17 h et 18 h 30

Animations seniors / Lutte contre les discriminations : Martine Aubin entre 17 h et 18 h 30

Transition énergétique / développement durable : Gilles Leiterer entre 17 h et 18 h 30

Sport : Daniel Portier entre 17 h et 18 h 30

Jeunesse : Séverine Campagne entre 17 h et 18 h 30

Espaces verts : Frédéric Purgal entre 17 h et 18 h 30

ENVIE DE SORTIR !

JUSQU'AU 29 AVRIL 2017

Enquête de l'INSEE sur le cadre de vie et la sécurité

DIMANCHE 2 AVRIL

Moulin de Sannois
14 h – 19 h

Réouverture du Moulin

SAMEDI 8 AVRIL

EMB
20 h 30

TALISCO + INÛIT



© Yann Orhan

MERCREDI 12 AVRIL

Médiathèque
15 h 30

Projection d'un film d'animation

JEUDI 13 AVRIL

Marché
9 h – 12 h

Animation Pâques

SAMEDI 15 AVRIL

Stade Michel Hidalgo
18 h

Entente Seniors CFA – A.C.B.B.

DIMANCHE 16 AVRIL

Marché
9 h - 12h

Animation Pâques

DIMANCHE 16 AVRIL

Moulin de Sannois
14 h 30 – 15 h 30 – 16 h 30 et 17 h 30

Chasse aux œufs



Mais aussi :
Atelier de pâtisserie décorative,
Remise de diplôme de petit-chef...

MERCREDI 19 AVRIL

Médiathèque
10 h 30

Comptines et formulettes

Médiathèque
16 h

Raconte-moi le mercredi

Maison de quartier Pasteur
16 h – 17 h 30

Café des Seniors

JEUDI 20 AVRIL

Centre Cyrano
20 h

Je dis jazz



VENDREDI 21, SAMEDI 22, DIMANCHE 23 ET LUNDI 24 AVRIL

Rond-Point de la Tour du mail
Printemps des apprentis

VENDREDI 21 AVRIL

EMB
20 h 30

ROMAIN HUMEAU + 3 MINUTES SUR MER



© Yann Orhan

SAMEDI 22 AVRIL

Ecole Henri-Dunant
9 h – 12 h

Forum des loisirs d'été

MARDI 25 AVRIL

Centre Cyrano
14 h 30

Thé dansant

MERCREDI 26 AVRIL

LAEP du Moulin, 1 rue Maurice Bertrand
9 h 30 et 10 h 30

Raconte-moi une Histoire !

Médiathèque
16 h

Raconte-moi le mercredi

JEUDI 27 AVRIL

Centre Cyrano
15 h

Conférence « Voyage autour du Monde : la France

Centre Cyrano
20 h 30

Spectacle de Manu Payet

VENDREDI 28 AVRIL

EMB
20 h 30

THE SONICS + LYSISTRATA



© Bobbi Barbarich

SAMEDI 29 AVRIL

Parking Cyrano
9 h – 18 h

Marché de l'Art et de l'Artisanat



Centre Cyrano
15 h

Conférence « Le cinéma à Sannois : cinéma amateur et professionnel »

Stade Michel Hidalgo
18 h

Entente Seniors CFA – POISSY AS

EMB
20 h 30

ROMEO ELVIS + COLUMBINE + GROS MO

DIMANCHE 30 AVRIL

Place du souvenir français,
rue Félix et Roger Pozzi
11h

Journée nationale de la déportation

SANNOIS ENSEMBLE

Voter : droit ou devoir ?

Dans quelques semaines, avec l'élection présidentielle puis les législatives, se décidera notre orientation politique nationale pour les 5 années à venir. Selon l'article 3 de la Constitution, la Souveraineté appartient au peuple qui l'exprime en votant afin de choisir ses représentants. Cette participation des citoyens fonde et légitime la démocratie représentative.

Sommes-nous un électorat-droit ou un électorat-fonction qui alors considérerait que le citoyen est tenu d'exercer la fonction qui lui est confiée, sous peine d'être en infraction comme cela est le cas dans divers pays (Belgique, etc.) ?

Si nous ne sommes pas en capacité de voter (problème de santé, etc.), nous pouvons donner procuration.

L'abstention est parfois utilisée pour traduire un désintérêt, une exaspération, un refus du système. Mais l'abstention n'est pas un vote. Quant au

vote nul, il n'est pas pris en compte dans les suffrages exprimés.

Par contre, depuis la loi du 21 février 2014, les votes blancs sont désormais décomptés, même s'ils ne sont pas pris en compte dans les suffrages exprimés. Ce type de vote indique une volonté de désapprouver le choix proposé par l'élection. Le vote blanc reste un vote.

La vie politique peut décevoir, ou désintéresser. Mais ce n'est que par le vote que nous pouvons influencer sur nos politiques pour défendre une certaine vision de la société, un programme pour l'avenir. Voter, c'est apporter sa pierre à l'édifice.

Lorsque nous ne participons pas à une élection, nous ne sommes pas légitime à nous plaindre. Par procuration, par conviction ou par désapprobation, faisons valoir notre droit, votons !

Célia Jacquet-Fournier

Adjointe au Maire Famille, Santé, Handicap
Vice présidente du CCAS

UNION À GAUCHE POUR RÉUSSIR AVEC VOUS

Les champignons de Sannois

« Et une et deux et trois fleurs pour la Ville !

Une troisième fleur : la Ville en rêvait, le service Environnement l'a fait ! ...Cette troisième fleur concrétise le travail de toute l'équipe du service Environnement...a le plaisir d'apporter des améliorations sur le fleurissement...mais aussi sur les aménagements...paysagers et sur la propreté de la ville, pour le bien-être de tous ! »* À quoi bon ! Circulez il n'y a rien à voir ! Depuis quelques semaines la réorganisation de la collecte des déchets ménagers, avec une diminution des tournées, défigure considérablement l'esthétique du paysage urbain ! Aujourd'hui le nouveau calendrier du ramassage des poubelles une fois par semaine au lieu de deux pour les pavillons n'est pas tenable ! Ces nouveaux horaires

ne tiennent pas compte des obligations professionnelles d'un grand nombre de Sannoisiens qui travaillent hors de la commune. Comment peuvent s'organiser les collectifs de -50 logements, sans gardien, à qui l'on impose une collecte à 16 h ? Quand tous ne rentrent qu'après 19 h ? En effet, ce calendrier oblige et contraint la plupart d'entre eux à sortir leur poubelle au moment de leur départ en début de matinée...laissant derrière eux, avec un petit pincement au cœur, des champignons, d'un autre genre, fleurissants dans les rues de Sannois.

Comment est-ce possible de se satisfaire d'un service aussi inadapté et aussi approximatif ?

Rabia Oubraim

EELV

*site de la ville

SANNOIS INDÉPENDANT

À Sannois, le changement, c'est maintenant... mais pas celui qu'on attend. L'engagement passé, lors de la période électorale, de « se tourner vers les associations et les habitants pour mener en concertation un projet d'aménagement urbain cohérent, respectant les équilibres locaux, de préserver la qualité des espaces naturels... », a été vite oublié par M. le Maire et son équipe. Aujourd'hui, ils défendent un Plan Local d'Urbanisme (PLU) contraire (immeubles déstructurant le paysage urbanistique en prévision, suppression d'espaces verts, réduction des services à la population).

Ce PLU, qui sera voté par la majorité municipale en fin de mois, ne correspond pas aux attentes de beaucoup de Sannoisiens.

Elaboré par une poignée d'élus, peut-être trop confiants dans un cabinet qui les a orientés plus sur du quantitatif que du qualitatif, peut-être un peu trop pressés de répondre aux recommandations du Schéma Directeur de

la Région Ile de France (SDRIF), ce PLU sacrifie Sannois et ses habitants à la cause financière.

L'intérêt général a été écrasé par celui des promoteurs et de certains élus incapables de défendre les Sannoisiens.

Urbanisme, Gestion des déchets, Espaces Verts et Propreté de la Ville, Jeunesse et Education, Sécurité, dans tous ces domaines les modifications apportées sont sources de mécontentements.

Cette équipe, qui s'annonçait « centrée sur vos aspirations, sans étiquette politique, tournée vers l'intérêt communal » a bien changé. Hélas, pas pour le meilleur...

Sannois Indépendant

(Dominique Gaubert, Marie-Claude Brulé, François Lamarche,
Sylvie Enguerrand, Arnold Yayi)

@ : sannois.independant@gmail.com

Blog : sannoisindependant.over-blog.com

DÉMOCRATIE CITOYENNE SANNOIS

Pas une semaine ne passe, sans être percuté par ce tract, tendu sur le marché, ou la gare.

Pas une semaine, sans que les médias nous inondent d'infos croustillantes en tout genre, décrédibilisant un programme de campagne.

Sur qui ? Les candidats à la Présidentielle courant les meetings et bains de foule, en étant bien loin des réalités de notre quotidien, enfermés dans leurs partis, où les guerres internes font des ravages. Triste politique française, où les égos et intérêts personnels, sont plus importants que la Vraie politique démocratique, à destination des populations, leurrées par des promesses rarement tenues. Sannois n'est d'ailleurs pas en reste à tous niveaux.

La volonté de Démocratie Citoyenne Sannois, est de casser les clivages gauche-droite, et les contraintes inhérentes, pour dénoncer, proposer, et

battre le pavé sur les vraies problématiques locales et autres iniquités. Les sujets défendus sont nombreux : Le PLU, ses espaces verts chahutés, son urbanisation immodérée de Pasteur à Gambetta, le rejet des populations de logements modérés, en dehors du centre-ville (du quartier Eglise vers voie ferrée), l'état des chaussées et trottoirs, la ville-poubelle les jours de ramassage des ordures, la future circulation quotidienne des 300 camions de l'exploitation de la carrière, du côté du quartier du Moulin, et d'autres que l'on se force de nous faire taire... N'attendons pas 2019-2020 pour s'intéresser, converser et défendre l'intérêt de Sannois, et ceux qui y vivent !

Nicolas Ponchel

Responsable Sannois Démocratie Citoyenne

@ : dcs.sannois@gmail.com – Facebook : DemocratieCitoyenneSannois

EXCLUSIVITÉ

LOGIREP VEND À SANNOIS (95)

Devenez propriétaire à des conditions préférentielles !

Prêt à taux Zéro*

0€ de frais d'agence

Appartements du studio au 4 pièces avec Box



Rue du Piccolo

Studio dès
124 800€

3 pièces dès
147 400€

4 pièces dès
164 300€

Vous êtes locataire du parc social ?
Vous bénéficiez d'une décote supplémentaire
sur le prix de vente.

Pour tout renseignement ou visite merci de contacter :
M. Pierre-Emmanuel SAUCET au 06.72.05.58.96
ou par mail à saucet.pe@polylogis.fr

*PTZ (sous condition de ressources et Diagnostics de performance énergétique)



Conseil • Marketing • Publicité

Agence de
communication
des collectivités
locales
d'Ile-de-France
depuis plus
de 30 ans.

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2
01 64 62 26 00

RÉGIE PUBLICITAIRE
COMMUNICATION PAR L'OBJET
ORGANISATION DE SALONS
STUDIO GRAPHIQUE

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville
de Sannois

Contact :
David Tiefenbach
06 70 21 07 12



www.groupepcmp.fr

SANNOIS VILLE PROPRE

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 30 :

Sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIERS (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :

Sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

VERRES (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h :

Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie ou téléchargeable sur www.syndicat-emeraude.com.

EN CAS D'INFRACTION

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sorties et de rentrées des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

ATTENTION

Changement concernant le ramassage des ordures ménagères. Veuillez-vous référer à la page 7 du magazine.

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19 h.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires... À déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être déposés dans une filière appropriée. **La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier :** lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. **L'apport à l'Eco-site :** l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer au Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

ECO-SITE DU PLESSIS-BOUCHARD

12, rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92

L'accès est strictement réservé aux particuliers et gratuit. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Seuls les particuliers ont accès à l'éco-site.

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

- Permanence des soins dans le département du Val d'Oise.
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer **le 15**.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12.
- Le cabinet de votre médecin est fermé ?
Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 87 / 17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy, tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

- L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 - 01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

- Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.
- Après 20 h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat d'Ermont, muni d'une ordonnance du jour et d'un justificatif d'identité.

Vous ne recevez pas le Sannois Mag ?

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois Mag, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro spécial a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants : **06 68 88 15 16**. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distribution : kephapub@free.fr. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le jeudi 27 avril à 21h - Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal

Le compte-rendu intégral figure sur : www.ville-sannois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Siège de la Communauté d'agglomération Val Parisis - 271, chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP

Tél. : 01 30 26 39 41. www.valparisis.fr

CONTACT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accueil sur rendez-vous chaque semaine les mardis et jeudis de 9 h à 12 h. Au 3646 (prix d'un appel local).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accueil CAF : 2 place de la Pergola à Cergy. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. **Renseignement :** 0820 25 95 10.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.).

Contact : 0 820 20 07 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives

Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette.

Sur rendez-vous uniquement de 14 h à 17 h 30 : 01 39 98 35 00.

Le Trésor Public de Sannois déménagement

Depuis le 10 janvier 2017, retrouvez :

- la trésorerie de Sannois au 421, rue Jean Richepin, 95120 ERMONT.
 - le service des impôts au 36, avenue de Verdun, 95107 ARGENTEUIL CEDEX.
- Les horaires restent inchangés.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service Vie associative : 01 39 98 21 01.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contact Service Economie : 01 39 98 20 25.



www.facebook.com/sannois



twitter.com/VilledeSannois



www.flickr.com/photos/sannois/



www.youtube.com/user/SannoisTV

